AUTOUR DE LILLE

Un Joyeux Anniversaire

A HEM

Une belle réunion à l'Union Républicaine Démocratique et Sociale. Section de la Fédération R. R. et R.-S. du Canton de Lannoy.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE REND COMPTE DE SON MANDAT

La section d'Hem de la Fédération Républicaine R. et R.-S. se réunissait dimanche à 5 heures et demie du soir, en assemblée générale annuelle, dans la salle du café Delacroix, malheureusement trop petite pour contenir le nombreuse assistance des démocrates qui avaient répondu au grand nombre à l'appel du Comité.

Le Bureau

Le bureau est présidé par M. Lamotte, vice-président du Conseil général, maire de Willems, ayant à ses côtés : MM. Henri Delecroix, maire d'Hem ; Jean Desprets et Henri Vincent, ses adjoints ; Arthur Denoone, trésorier, et E. Bétremieux, secrétaire du Comité. Aux premiers rangs prennent place les conseillers municipaux et les délégations des sections de Lannoy, Lys, Toufflers, Willems, etc.

La réunion

M. Delecroix prend le premier la parole ; il souhaite la bienvenue au vice-président du Conseil général, aux délégations des communes voisines et à l'assistance qu'il remercie d'avoir bien voulu venir nombreuses, partager la joie des démocrates d'Hem en cette journée d'heureux anniversaire de l'élection municipale de mai 1912.

La parole est ensuite donnée au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté sans observations.

Le président annonce à l'assemblée que conformément au règlement il prie le secrétaire de rendre compte de la situation morale.

M. Bétremieux prononce alors le discours suivant au milieu de le plus grande attention :

La situation morale

Citoyens,

Conformément à l'usage, je vous demande la permission de vous donner le compte rendu moral de l'exercice 1912-1913 pour notre Ligue d'Union Républicaine démocratique et sociale. Ce n'est toujours pas chose aisée. Que vous dirai-je, au effet, que vous ne savez déjà, vous qui, en bons militants, assistez à toutes nos réunions, prenez part à toutes nos discussions, apportez chacun dans la mesure de vos moyens et avec une inlassable ardeur, votre pierre à l'édifice que nous élevons ensemble. Que vous dirai-je en effet que vous ne savez déjà, vous qui êtes l'âme même de notre puissante organisation, vous dont la conduite si admirable, dont la propagande si vigilante nous ont donné de pouvoir assister, il y a un an, au plus magnifique des triomphes, que ne connut jamais l'idée républicaine dont vous êtes les fidèles serviteurs.

Vous parlerai-je de vos multiples réunions ? A toutes vous prites part ! Vous dirai-je que le nombre de nos adhérents dépasse nos espérances ? Ce recrutement est votre œuvre ! Vous dirai-je que la situation morale est comme jamais nous n'aurions espéré qu'elle fût ?

Railleries et critiques

Vous ne le saurez pas, que les récriminations de nos adversaires vous la diraient assez. A quoi bon du reste s'arrêter à ces accès de mauvaise humeur qui ne font que confirmer la prospérité du vaste mouvement qui englobe maintenant notre chère commune et ne laisse indifférent, aucun des hommes de bon sens, d'esprit droit et de cœur généreux.

Mieux vous feres, plus la critique sera méchante, parce que mal fondée.

Vos élus, vous l'aves remarqué, n'échappent pas à ce jugement, que l'amertume causée par de cruelles déceptions rend trop souvent inique et par conséquent, sans aucune valeur.

A ceux qui trouvent que rien n'est bien s'il ne vient d'eux, nous ne devons aucun compte ; nous n'avons pas de temps à perdre.

Aux naires, à vous militants, à cette population si laborieuse et si digne, aux bons citayens, aux esprits éclairés, francs et justes, nous voulons bien nous ouvrir, dire l'œuvre accomplie, notre conduite du moment, nos espérances pour demain.

L'œuvre municipale

An reste, l'immense majorité des citoyens qui nous donnèrent leur confiance, cette population si méritente par son admirable effort de chaque jour, vous tous qui êtes ici, suivez d'un œil attentif et avec un intérêt croissant, l'œuvre que vous avies donnée à vous élus d'accomplir.

Cette œuvre, citayens, est considérable, et il ne leur a pas fèlin moins d'une année pour l'ébaucher. Mon intention n'est pas d'entrer dens des détails qui demanderaient trop de temps, mais il me sera bien permis de vous dire qua l'année qui vient da se terminer, la première de notre mandat, n'a pas été perdue.

Les finances

La situation financière bonna à notre soirée à la Matria, grâce aux vartus directrices d'un maire dont les qualités administratives na sont plus à cslever, est sujoard'hui meilleurs encore si promet d'autant plus que la prospérité se manifeste partout dans la cité, affirmant ainsi tonte la confiance qu'impose une sage administration.

Les travaux

La situation financière est bonne, est-ce à dire qua rien n'a été fait. N'est da pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. Il suffit d'ouvrir les yaux. Réfection et pavage de routes, réfection et élargissement de trottoirs, aqueducs, tracée de nouvelles rues, irénaformation de la Matrie, abaissement da prix da gas, mise en chantier da l'importante questian d'eaux potabias at du service da l'égouage, etc., voilà cependant des faits précis, des réalisations qui valent plus que toutes les merveilleuses promenaes que pourraient vous faies les plus éloquents charlatans da l'univera.

A chacam son dû, man cher collègas Vincent, et notre président m'en voudrait si je ne disais pas combien vous avez été pour nui la collaborateur précieux et autorisé.

Les questions sociales

Citoyens, rien n'a été négligé en ce qui concerne : l'hygiène et salubrité, travaux d'entretien, de transformation et de création ; mais d'autres questions ont arrêté sur elles l'attention da vos édiles. Ces questions étaient d'autant plus intéressantes pour eux, qu'elles intéressient plus directement la grande masse des travailleurs.

La solidarité

Au point de vue social, votre administration municipale a voulu être à hauteur de sa tâche.

Issue du peuple, elle se devait de la servir loyalement et de se donner tout entière à eux qui peinent et souffrent et pour qui la « Justice » ne doit pas être un vain mot, la « Solidarité » une vaine chose.

Nous avons donc mis toute la justice possible dans la pratique de la solidarité et nous devons dire en l'honneur de ceux qui administrent nos institutions de bienfaisance avec tant de dévouement et d'abnégation, que jamais les portes de la maison commune n'ont été ouvertes aussi grandes, que jamais l'accueil n'a été aussi effectueux et réconfortant pour ceux que les coups du destin, la maladie, la chômage, la misère et toutes ses affreuses conséquences, forcent à tendre la main.

A ceux-là, nous avons tendu la main les premiere, en veriu de cette solidarité sociale dont nous avons le culte. Pour les autres, nous avons été inflexibles, soucieux pour eux de leur dignité.

Les lois sociales

La promulgation d'une loi sociale serait sana effet, si ceux qui sont chargés de son application ne mettaient pas tout en œuvre pour en assurer le succès. C'est le rôle d'une administration municipale républicaine, rôla quelquefois ingrat, ou l'a vu assez à propos de la loi des retraites ouvrières. Qu'importe, avec de la bonne volonté, on vient à bout de toutes les difficultés et le peuple, si plein de bon sens, n'écoute jamais longtemps ceux qui le leurrent et par conséquent le trompent.

Ce peuple, si digne et si loyal, aime la vérité ; nous le lui avons dite et il nous écoute.

Retraites ouvrières, liquidations de pensions, caisse de chômage, assistance-retraite, pensions de vieillards, assistance médicale, etc., toutes ces questions ont été traitées avec une sollicitude ronsiente d'autant plus attentive, qu'elles s'appliquient à ce prolétariat qui nous avait fait si généreusement confiance et auquel sous avions juré fidélité.

La fraternité

Il n'est pas inutile de rappeler l'accueil que trouvèrent toujours près de nous ces vaillants enfants d'Hem qui, dans toutes les sociétés locales, dans tous les Comités d'associations et de fêtes, contribuent si généreusement à mettre en pratique dans notre cité, le 3e terme de la devise républicaine : Fraternité.

A ebacune selon son dû, disais-ej tantôt ; vous ne m'en voudrez pas, mon cher premier adjoint de dire que toutes ces questions sont da votre ressort et que vous auesi, vous avez été l'utile auxiliaire de celui qui préside avec tant de tact et de compétence, aux destinées da notre commune, parfaitement secondé, par mes chers collègues du Conseil municipal, le personnel de nos services et tous ceux qui, à un titre quelconque, coopèrent à notre administration, tanent à honneur da collaborer à cette œuvre unanimement appréciée et applaudie.

L'œuvre de demain

Citoyens, voilà l'œuvre accomplie. Notre volonté est de la poursuivre de toutes les forces dont nous sommes capables.

L'œuvre à accomplir encore est considérable ; les difficultés seront peut-être grandes et les obstacles nombreux ; qu'importe ; nous mettrons toute notre âme démocratique à l'accomplissement da notre devoir, persuadés que vous saurez faire le vôtre.

Dédeignee les railleries et les critiques da ceux qui ne vous pardonnent pas de ne pas les suivre dans leur néfaste politique du tout ou rien.

Allez fonjours, droit devani vous, la tête haute ; semez le bon grain et la récolte sera bonne.

N'oubliee pas qu'un nouvel adhérent est un ami de plus gagné à la cause démocratique.

Soyone nombreux, soyons forte, soyons bons, soyons justes, aimons-nous comme doivent s'aimer les frères de la grande famille française et nous aurons ainsi assuré le plain épanouissenant de la République démocratique et sociale.

Ce discours, haché d'applaudissements, fait une grande impression sur l'auditoire qui fait une ovation à son auteur, quand M. Delecroix le félicite et le remercie de toute l'ardeur qu'il apporte dans l'exercice de ses multiples fonctions.

Notre ami Bétremieux proteste : pour lui comme pour les bons républicains, le devoir est le devoir et il appartient tout entier à la cause de la justice et de la vérité.

L'assemblée procède ensuita au

Renouvellement du Comité

A l'unanimité, le bureau est maintenu pour l'exercice 1913-1914. Une longue ovation salua sa réélection.

Allocution de M. Delecroix

Le président remercie l'assemblée de sa cordiale confiance et fait un vif éloge du docteur Lamotte dont les idées, le programme et la conduite politique sont en tous points semblables à ceux du Conseil municipal d'Hem.

L'orateur montre l'admirable effort fourni par M. Lamotte au Conseil général du Nord dont il est le vice-président. Comme nous, ajoute M. Delecroix, le citoyen Lamotte a dit ce qu'il était, franchement républicain, résolument démocrate, profondément attaché aux idées de fraternité sociale, de justice et de liberté. Il n'a pas changé et nous le retrouvons aujourd'hui comme il était hier, avec en plus, cette profonde satisfaction, cette grande joie qui caractérisent les hommes de cœur d'avoir pu se rendre utile et d'avoir fidèlement servi les intérêts supérieurs du canton de Lannoy. De vifs applaudissements salusnt l'allocution de M. Delecroix qui donne la parole au vice-président du Conseil général.

Discours de M. Lamotte

Nous ne pouvons ici que donner une faible analyse du magnifique discours prononcé par le citoyen Lamotte et nous nous réservons de revenir plus tard sur certaines parties de ces déclarations très intéressantes.

L'orateur exprime d'abord avec émotion sa gratitude pour l'accueil enthousiaste que lui font les démocrates d'Hem, avec qui il est heureux de se trouver en cette réconfortante journée de joyaux anniversaire.

Avse des dirigeants, des militants et surtout une organisation bien ordonnée comme il en existe à Hem, la victoire est certaine et n'est jamais sana d'heureux lendemains pour la démocratie.

Et n'est cette démocratie si laborieuse et si digna que félicite M. Lamotte d'avoir assuré par l'élection de le liste Delecroix, le triomphe du bon sens, de la raison, de la justice et de la solidarité. L'élection du 12 mai 1912 à Hem a été le triomphe da la probité politique par le succès du parti des améliorations sociales. M. Lamotte revendique comme un honneur d'être de ce parti qui ne leurre ni ne flatte le peuple, mais lui dit toujours la vérité, et le sert loyalement comme mérite de l'être la généreuse démocratie française. Cette démocratie, l'orateur a mis toutes ses forces à la servir comme citoyen, comme maire et comme conseiller général, dans lequel il y a deux titres : l'homme politique et l'homme de travail.

Homme politique, chacun sait ce qu'il est, adversaire résolu de la démagogie d'où qu'elle vienne, ennemi de l'intolérance et du sectarisme, de la violence et de la tyrannie, quels que soient ceux qui les emploient, le citoyen Lamotte estime que le drapeau républicain largement déployé est assez grand pour réaliser l'union de tous les bons citoyens par la pratique de la solidarité sociale, par la liberté et l'égalité pour tous si entre tous.

Homme de travail, il s'est appliqué à se rendre utile à ses concitoyens en défendant leurs intérêts tant en séance du Conseil que dans les bureaux où se déploie surtout l'activité du conseiller général.

Le citoyen Lamotte parle longuement de ses interventions relatives aux retraites ouvrières, aux traitements des instituteurs, des douaniers, des cantonniers, etc., du statut des fonctionnaires, du droit de douane sur les blés, des secours aux filles mères, aux orphelins, aux familles nombreuses et des habitations à bon marché.

L'orateur rappelle sa campagne en faveur de l'unification des pensions de vieillarde et annonce à l'assistance que sur ses instances, le Conseil général d'accord avec la Compagnie Mongy, a accepté de comprendre dans son projet de nouvelles tignes, celle de Lille à Baisieux avec embranchement sur Ascq qui permettra la raccordement Baisieux-Lannoy par Willems et Sailly et le raccordement Hem-Ascq par Forest.

M. Lamotte n'a fait que son dévoir, mais a été très heureux de pouvoir être utile à tous ceux qui ont fait appel à son concours pour la reconnaissance de leurs droits et l'obtention d'aide et d'encouragement.

Dans une belle péroraison, l'orateur adjure ses amis à toujours plus d'union et de bonne volonté et il leur promet son concours le plus ardent pour réaliser avec eux par la raison et la justice, le triomphe de la République démocratique et sociale.

Une triple salve d'applaudissements salue ces belles et courageuses déclarations et l'auditoire ovationne longuement le citoyen Lamotte, lorsque le citoyen Delecroix retraçant son œuvre utile, le félicite chaleureusement.

Un vivat est ensuite chanté au vice-président du Conseil général qui, ému au delà de toute expression, remercie une nouvelle fois ses amis qu'il félicite encore pour leur belle organisation.

A ce sujet quelques délégués des communes voisines applaudissant aux paroles du docteur Lamotte, sollicitent quelques renseignements sur l'organisation d'Hem.

Notre ami Bétremieux en fait l'historique, donne tous les renseignements désirables et en profite pour convier les militants d'Hem au Congrès cantonal du 29 juin à Lannoy, où les démocrates se rendront en foule pour manifester sur le nom du docteur Lamotte leur foi inébranlable dans les destinées de leur parti.

La séance est ensuite levée au milieu du plus vif enthousiasme. La journée se termine gaiement comme taute journée de joyeux anniversaire et chacun emporte des quelques heures qu'il vient de consacrer aux choses graves de la politique, l'impression la plus récontortante et la plus encourageante.

L'exemple que donnent nos amis d'Hem vaut d'être suivi ; qu'ils continuent et il y aura encore de beaux lendemains pour leur activité débordante et ils auront bien mérité du prolétariat qui leur a donné ne confiance et de la République démocratique et sociale.

LAMBERSART

Une manifestation. — Pour protester contre une perquisition opérée au domicile de Roger Salengro, soldat au 38e, mis en convalescence depuis un mois environ chez ses parents, à Lambersart, la section socialiste de cette commune avait organisé hier soir une manifestation.

Après une promenade effectuée à travers les rues de la ville, les manifestants, que précédait la Société des Bigophones, se rendirent dans la plus grand calme, devant la demeure de Salengro, et ensuite rue Vieillant, où plusieurs orateurs les harenguèrent.

Ce fut tout d'abord M. Samé, qui félicita ses camarades de leur sagesse, puis MM. Chesquière, député, et Macquart, avocat, qui parlèrent du rôle du parti socialiste, des armements, et protestèrent contre les investigations policières accomplies en ces temps derniers.

Après qu'ils eurent enfin fait l'éloge de Roger Salengro, M. Saint-Venant prit à son tour la parole pour s'associer aux paroles qui venaient d'être prononcées, et donner lecture d'un ordre du jour protestant contre les perquisitions effectuées dans toute la France la semaine dernière. En à dix heures et demie, aux cris de « Vive Salengro ! », les manifestants rentrèrent chez eux.

CYSOING

Conseil municipal. — Session de mai 1913. — Le Conseil municipal approuve le compte administratif du maire pour 1912, qui présente un excédent de recettes de 6.021 fr. 23. Il établit le budget additionnel de 1913 comme suit : recettes, 6.021 fr. 23 ; dépenses, 6.021 fr. 23.

Il établit le budget de 1914 : en recettes, 38.743 fr. 85 ; en dépenses, 38.741 fr. 50.

Etergissement d'un chemin rural au Quennoumont : le Conseil ratifie les propositions de la commission des chemins.

Indemnité à l'agent voyer : la Conseil approuve à l'unanimité des membres présents la lettre du 10 mai adressée par le maire à M. le Préfet.

Assistance aux vieillards, infirmes et incurables : le Conseil donne un avis favorable aux propositions du Bureau d'assistance ; il propose l'augmentation de plusieurs pensions. Il donne un avis favorable à plusieurs demandes d'assistance-retraite. Il émet un avis motivé à une demandé de soutien de famille.

LANNOY

Au Conseil municipal. — Session de mai. — M. Joly, maire, préside. Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté, ainsi que le compte administratif du maire, dont le crédit est de 18.133 fr. 13, alimi au budget additionnel.

Le budget de 1914 se balance par 64.114 francs 73. M. le Maire reçoit les félicitations de l'assemblée à qui il promet la continuation de son concours. Le compte « Bureau de Bienfaisance » est créditeur de 2.514 fr. 28. Le Conseil renouvelle au vœu demandant de porter les pensions de vieillards de 10 à 15 francs. 50 fr sont votés à la mutuelle du 43e de ligne et la même subvention accordée au Conseil de prud'hommes. La séance est ensuite levée.

ARMENTIERES

Festival international des 8 et 9 juin 1913. — La Compagnie du Nord mettra en route le 8 juin, 18 trains spéciaux à l'aller et autant au retour, sur les lignes en relation avec Armentières. Les horaires exacts de ces trains seront publiés sous peu.

M. le Maire d'Armentières est intervenu pour demander aux colonels des régiments où se trouvent des soldats originaires d'Armentières, une permission de 48 heures, à l'occasion du festival. Il a reçu des épouvanes favorables d'un grand nombre de chefs de corps.

Le colportage de la viande et de la charcuterie. — Le Syndicat des bouchers et charcutiers a appelé l'attention de M. le Maire d'Armentières sur la vente, par colporteurs ou camelots, de viande ou charcuterie. Conformément au règlement, cette vente sera rigoureusement interdite pendant les fêtes du festival dans l'intérêt de la santé publique et pour ne pas léser les bouchers et charcutiers patentés.

THUMERIES

Les Membres de la Ligue Républicaine Démocratique étaient réunis en leur siège samedi soir.

M. A. Blondeau, le sympathique maire, présidait, entouré de plusieurs conseillers municipaux et de M. Louis Chuffart, maire de Frelin, conseiller d'arrondissement, et candidat du Congrès républicain au Conseil général.

M. Blondeau, remercie tous les vigneurs d'avoir bien voulu répondre à l'appel du Comité républicain, puis il dit le but de la réunion.

« Je n'ai point besoin, dit M. Blondeau, de vous présenter l'ami Chuffart. Vous le connaissez tous, et vous avez pu l'apprécier au Conseil d'arrondissement ».

Il engage ensuite les électeurs à voter pour Louis Chuffart.

Des applaudissements soulignent les paroles de M. A. Blondeau.

La parole est ensuite donnée au vaillant candidat républicain. Dès que celui-ci se lève, il est l'objet d'une belle ovation.

Il remercie les électeurs de Thumeries de leur cordial accueil.

Si le Congrès Républicain du canton de Pont-à-Marcq qui a eut lieu à Mons-en-Pévèle, dit-il, a cité mon nom, c'est qu'il estimait que je n'avais pas démérité du parti. Ma candidature au Conseil général est donc celle du Parti républicain. Le parti socialiste a aussi désigné son candidat. Tant qu'un parti réactionnaire, on ne sait encore s'il osera entrer en lutte.

Les réactionnaires, après avoir au début de la République, rombattu le drapeau déployé, ont maintes fois depuis changé de nom et pris des déguisements tee plus hypocrites jusqu'à se dire aujourd'hui des « libéranx » ! !

Les socialistes, eux, veutant changer la Société du jour au lendemain, mais aucun chef n'a encorg pu trouver le plan de la nouvelle Société.

Louis Chuffart parle ensuite des lois d'assistance et des retraites ouvrières, et pendant plus d'une demi-heure, il montre les services rendus au peuple ouvrier.

Notre ami Chuffart lut pendant sa conférence très applaudi et les électeurs républicains de Thumeries, lui renouvelleront la confiance qui lui ont accordée en 1910. La séance fut levée aux cris de : « Vive Chuffart ! Viva notre futur conseiller général !»

WILLEMS

Le Conseil municipal a'est réuni en session de mai, sous la présidence de M. le docteur Lamotte, maire. Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté, ainsi que la liste des portions ménagères. 25 fr. sont votés aux conseillers prud'hommes. La résiliation du contrat des pompes funèbres sera demandée. Le Conseil demande que le taux de la pension de vieillards soit porté de 12 à 15 francs. La commune ne prendra pas à sa charge les frais d'inspection des viandes. 80 francs sont voiés pour l'entretien du cimetière. On tera procéder à la réfection des tranchées du gaz. On ne pourra couvrir des débits de boissons à moins de 50 mètres des écoles. Une demande d'allocation journalière est rejetée parce que tardive. La séance est ensuite levée.

LEERS

Médaillé. — M. Fernand Tricoit vient de recevoir le médaille du Maroc, où il a fait campagne durant seize mois, à la 20e section.

L'orage violent, accompagné da pluie et de grêlons, a causé de sérieux dégâts, tant dans les usines que dans les habitations particulières. La culture n'aurtout beaucoup souffert. Une perche da tir à l'arc et da nombreux arbres, ont été renversés. On ne signale aucun accident de personne.

TOUFFLERS

Arrestation par les gendarmes, de Georges Deweer, 30 ans, ouvrier agricole, sujet belge, sous le coup d'un arrêté d'expulsion pour coups et blessures.

GENECH

Récompense. — Nous apprenons avec plaisir qua par décision du Comité de Direction de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, la médaille d'honneur spéciale a été décernée à M. Lowya Arthur, chef de la Fanfare de Genech, qui compte 30 années de présence dans diverses Sociétés.

Nous sommes heureux d'adresser nos plus sincères félicitations à M. Lowya, qui dirige depuis bientôt 13 ans notra vaillante fanfare qui compte maintenant parmi les meilleures de notre région.

NORD

DOUAI

L'Amicale laïque. — L'Amicale laïque est une nécessité. C'est un milieu é la fois connu et nouveau nécessaire au développement du l'adolescence que nous voulons arracher aux mauvaises influences, et amener à la saine évotution de notre démocratie.

Elle procure des joies : joie de se retrouver après de bien longues années, joie de revivra le passé ; elle permet de renouer de nouvelles amitiés plus lortes parce qu'elles ont une aource profonde, et parce qu'elles satisfont nos besoins nouveaux.

L'Amicale pouvait an triple but : elle instruit, elle récrée, elle aide. Aussi nous adressons nn pressant appel à tous les amis qui ont fréquenté les Ecoles publiques laïques de Douai : nous les invitons à se souvenir de leurs anciens camarades, de se rappeler ce qu'ils doivent à l'Ecole et nous les engageons é venir grossir nos rangs et à adresser leur adhésion au président de leur Amicale.

A M. Léger, directeur d'Ecole pour Frais-Marais ; à M. Velin, rue Bra, pour les Anciens Elèves des Ecoles rue du Bloc Saint-Nicolas ou Fontelaye. ; à M. Crombes rue de Paris, pour les Anciens élèves de l'Ecole supérieure ou à M. Blas, institoteur ; à M. Cornu père, 6, rue d'Arras, pour les Anciens élèves de l'Ecole Annexe.

De plus nous invitons toutes nos amies et lectrices anciennes élèves des Ecoles Fortiac, rua de Lille, rue des Blancs-Moucheons, rue d'Arras et Ecole Annexe des Filles à créer dans leur école une Amicale et nous les prions de vouloir bien s'adresser au secrétaire de la Fédération, rue du Polygone, pour tous les renseignements dont elles pourraient avoir besoin.

La rage. — En raison d'un cas de rage qui vient d'être constaté à Douai, M. le Maire a pris un arrêté défendant pendant les mois da juin et de juillet la circulation des chiens aur la voie publique, sana qu'ils soient muselés ou tenus en laisse.

Les chiens errants seront mis en fourrière à l'abattoir aux frais de leurs propriétaires.

Les produits de l'octroi. — Pendant le mois de mai l'octroi a produit 67.860 fr. 22 contre 72.754 fr. 06 en 1912.

Traversée de Douai à la nage. — Organisée par la Municipalité avec le concours des sociétés locales, cette épreuve sera courue le 14 juillet 1913, aur un parcoure exact de 2500 mètres pour les hommes, et 1200 mètres pour les femmes ; elle est dotée de nombreux prix en espèces et objets d'art.

Voici la liste des prix en espèces. Hommes : 120, 100, 75, 50, 40, 30, 25, 20, 15, 15, 15, 15, 15.

Dames : 50, 40, 30, 20, 15, 10

Prochainement nous publierons la liste des objets d'art et médaillesd'una valeur totale de 500 francs.

Les engagements 1 franc sont reçus dès à présent chez M. Edmond Massler, 33, rue de Lambres, Douai.

Au chemin de fer. — M. Clergel, inspecteur au chemin da fer du Nord à Orchies, passe en la même qualité à Lille.

Réquisitions militaires. — Vendredi matin, le capitaine Dennery, de l'état-major du 1er corps d'armée, a fait dans la salle d'honneur du 15e d'artillerie, une conférence sur la réquisition des chevaux en cas de guerre.

De nombreux officiers de réserve et de territoriala ont assisté à cette conférence qui a été suivie l'après-midi, eur l'Esplanade d'un exercice de réquisition pratiqué avec l'assistance de la gendarmerie dirigée par le capitaine Perreau.

La chef d'escadrons Toussaint, du 15e d'artillerie, a présidé celte opérétion qui a parfaitement réussi.

Fédération des Amicales d'Anciens Elèves. — Nous sommes heureux d'apprendre que la Fédération des Amicales d'Anciens Elèves des Ecoles publiques de Douai a renouvelé, comme auit, son bureau pour l'année 1913 :

Président, M. Cognu père ; vice-président, MM. N. Delplanque et Charles Crombee ; secrétaires, MM. Eugène Rogé et Briatte ; trésorier, M. Devoisne G.

Dans se réunion du 6 mai, la Commission fédérale a décidé d'envoyer ronme délégué au Congrès des œuvres scolaire et postscolaires, qui aura lieu à Armentières les 17, 18 et 19 octobre prochain, pour les aport, gymnastique, instruction militaire, M. Davoiene ; pour les Patronages, M. Carré Repbaël ; pour les Amicales, M. Briatta.

AUBY

Triste aliaire.—La gendasmerie a arrêté le belge François Steeman, 45 ans, journalier, pour un oulrage public à la pudeur commis aur la jeune Jeannette Van Optal, âgée de 9 ana.

Steeman a été détéré au Parquet et écroué.

DORIGNIES

Le portemonnaie subtilisé. — La gendarmerie a arrêté le journalier Lucien Tison, 40 ans, qui a soustreit un portemonnaie contenant du numéraire appartenant à M. Albert, chez qui il logeait.

Tison prétend qu'étant ivre il a aimplement voulu plaisanter en s'emparant du portemonnaie.

Il a été déféré au Parquet qui l'a fait écrouer.

VALENCIENNES

Protection des Enfants en bas-âge. — Jeudi, 29 mai, s'est tenue à l'Hôtel de Ville la première réunion du comité d'étude d'un projet d'association pour la protection des enfants au bas âge.

Il a été aurtout question du médecin et du personnel. La préférence sera donnée aux personnes de notre région ; mais leur compétence, relativement au but poureuivi, est, avant tout, ce qui entraînera la décision à prendre.

Le docteur Lesage, de Raismes, médsein de l'hôpital Herold, é Paris, viendra faire une conférence sur le sujet, dimanche 8 juin, salle des Académies, à 2 heures et demie (très exactement).

Le docteur Lesage est délégué du gouvernement français au rongrès contre la mortalité infantile, qui doit se tenir é Bruxelles, en juillet prochain.

Il veut bien nous réserver la primeur de la communication qu'il fera à ce congrès.

(Les personnes qui désirent assister à la conférence sont priées da retenir leurs chaises chee la concierge des Académies, section de musique).

Concert Militaire. — La musique du 127e donnera, un concert à la Place Verta, aujourd'hui dimanche, é 3 heures et demie.

Nos artistes. — MM. Hector Bécar, piston et Charlemagne Cousin, trompette, anciens élèves de notre Ecole de musique, classe de M. Etienne Wallerand, viennent d'être admis, après on brillant examen, au concours de fin d'année, au Conservatoire de Paris. Félicitations aux jaunes lauréats et à leur aympathique professeur.

Concert. — Aujourd'hui dimanche, à 6 heures, aur la kiosque de la place du Faubourg-de-Paris, il y aura concert par la Fanfare des Mineurs de Saint-Vaast-la-Haut. En voici la programme : 1. Fier Soldat, marche militaire (F. Andrieu) ; 2. Lugdunum, ouvertare (G. Allier) ; 3. Manon, grande fantaisie sur l'opéra de Massenet (Solistes : MM. Moreau, Gigot et Aubry) ; 4. Plaisirs d'Eté, scènes descriptives : a) Le Matin, andante ; b) Sur la pelouse, acherscettino ; c) Idylle pendant la Fête ; d) Sous le tonnelle, chanson bachique ; e) Farandola (F. Andrieu) ; 5. Ce que c'est nn drapeau (morceau avec chant) (La Marseille-Diodet).

A l'Abattoir. — Vu l'article 97 de la Loi du 5 avril 1884 ;

Sur la proposition de M. le Préposé en chef de l'Octroi, directeur des Services de l'Abattoir, M. le docteur Tauchon, maire, vient de prendre un arrêté aux termes duquel : A partir du 1er juin prochain, l'Abattoir sera fermé à midi, les dimanches et jours de fête.

Il feui entendre par fermeture l'évacuation complète des locaux par les occupants, bouchers, charcutiers, tripiers, bouviers, etc ; cette fermeture sera annoncée par la cloche un quart d'heure à l'avance.

M. le Préposé en chef de l'octroi, directeur de l'Abattoir et les agents placés sous ses ordres sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Les Fêtes du Faubourg de Paris auront lieu les 1er et 2 juin.

CRESPIN

Nécrologie. — Les funérailles de M. Gabriel François, conseiller municipal, ancien maire de Crespin, auront lieu lundi matin à 10 heures.

MAULDE

La fièvre aphteuse a fait son apparition à Maulde-Mortagne.

ANZIN

Le Cercle Symphonique d'Anzin donnera un concert le dimanche 1er juin à 4 heures, place de la Mairie. Bal à 9 heures.

ESCAUTPONT

La chaleur mortelle. — Le mineur Henri Lekieffre, âgé de 66 ans, a été frappé d'insolation au moment où il allumait sa pipe. Il est mort presque aussitôt.

AVESNES

Grave accident d'auto. — Une auto conduite par M. Bourg, négociant, a renversé et grièvement blessé à l'épine dorsale, le jeune Jules Carion, âgé de 12 ans.

L'auteur involontaire de cet accident, a été menacé par la foule et dû être protégé. Une enquête est ouverte.

FERRIERE-LA-GRANDE

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse a fait son apparition à Ferrière-la-Grande, chez M. Jules Wallerand.

MAUBEUGE

Aviation. — Le lieutenant Lalaune, nommé au Maroc, sera remplacé par les lieutenants Lamoret ou Redelperger, du centre de Reims.

Le sergent Marinkovitch, remplacera le lieutenant Brocard.

Concert. — La société Philharmonique donnera un concert le jeudi 5 juin, à 20 heures 30.

Concerts militaires. — A partir du 1er juin, les concerts donnés par la musique du 145e régiment d'infanterie auront lieu les dimanches et jeudis, à 20 heures 30, place Verta.

DAMOUSIES

Crosse au but. — Dimanche 1er juin, concour de crosse au but, organisé par l'Espérance.

ROBERSART, POIX-DU-NORD, HECQ

Conférences. — 1er juin, réunions publiques et contradicioires, organisées par M. Daniel Vincent, député.

HAZEBROUCK

La ducasse du Nouveau-Monde. — A l'occasion de la ducasse du quartier du Nouveau-Monde, qui se déroulera aujourd'hui, la musique du Grand-Fort Philippe, se fera entendre place Jeanne-d'Arc, à 6 heures du soir.

Une réception aura lieu à la gare, à 3 heures et demie. Les sapeurs-pompiers d'Hazebrouck seront présents, ainsi que les Trompettes et les Accordéonistes.

Accident de bicyclette. — Louis Salian, 13 ans, dont les parents habitent Section de la Motte, apprenait é monter à bicyclette é un da ses frères. Celui-ci fit une chute au cours da laquelle, il se blessa grièvement.

Procès de presse. — Le procès intenté par notra confrère Lejosne, ancien directeur, gérant de l' « Indicateur », à cette feuille, sera plaidé vendredi prochain.

MORRECQUE

Epidémie. — Un grand nombre d'enfants de la commune sont atteinta de la coqueluche. Il aerait temps que des mesures soient prises pour enrayer cette épidémie qui tend é se généraliser.

Chien enragé. — Un chien enragé appartenant à un habitant de la commune, a mordu plusieure da ses congénères. Poursuivi, il aureit été abattu, dit-on, près de Saint-Omer.

Une fillette de cinq ans, la jeune Debril, habitant la Cruzebel, a été mordue au bres par un autre chien, qui se trouvait souvant avec celui qui a été abattu. Le vétérinaire a été appelé pour examiner l'animal.

STEENBECQUE

Un déraillement. — Un train de marchandises manœuvrait en gare lorsqu'il fut pris en écharpe par une rame de wagons. Ces derniers sortirent des rails et l'un d'eux se renversa. Grâce au sang froid et é la décision du chef de gare, le sympathique M. Ferri, l'express de Paris pût être arrêté et un épouvantable malheur ainsi conjuré. De ce fait, les trains qui sont nombreux é cette heure-là, subirent de sérieux retards.

DUNKERQUE

Dans l'imprimerie. — Les ouvrieces typographes et imprimeure de Dankerque avaient envoyé, il y a près de quinze jours un projet de tarif da main-d'œuvre à tous les maîtres-imprimeure de Dunkerque et environs.

Plusieurs patrons avaient répondn favorablement, mais la plupart avaient réservé teura réponses.

Les ouvriers de Dunkerque, soutenus par la Fédération du Livre, firent appel au concours du délégué régional, teur camarade Messon, de Lille, pour discuter avec les maîtres-imprimeure de cette question de tarif.

Après plusieurs joues de démarches, les délégués rendirent compta dans une assemblée générale du résultat obtenu, résultat heureux s'il en fut, car le tarif qui donnait une augmentation de 50 centimes aux ouvriers du Livre était accepté sans grève.

Dans leur assemblée générale, les ouvriere votèrent l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriera typographes ai imprimears de Dunkerque, réunis au siège du Syndicat typographique le vendredi 30 mai ;

Après avoir entendu le compte rendu des délégations faites par leurs camarades Masson, délégué de la Fédération du Livre ; Declercq, président, et Roglec, secrétaire du Syndical typographique de Dunkerque ;

« Enregistrent avec satisfaction les améliorations obtenues dans les imprimeries de Dunkerque al environs, améliorations qui rensacrent définitivement le nouveau tarif présenté aux maîtres-imprimeurs ;

« Déclarent considérer comme sarrasin tout ouvrier qui dans le suite, violerait les nouvelles conditions du teaval ;

« Décident de demander l'insertion dans les journaux régionaux du présent ordre du jour ;

« Remercient les délégués ouvriers du dévouement qu'ils ont apporté pour obtenir les légitimes revendications réclamées par tous ;

« Se séparent aui cris de : Vive la Fédération du Livre ! Viva le Syndicat typographique de Dunkerque ! »

Il est heureux de constater que l'augmentation réclamée par les ouvrieca ait été obtenue dans des conditions aussi pacifiques.

Avis. Compagnie de Madagascar

Les personnes qui voudraient se rendra compte de l'état da conservation des viandes préparées le 25 mars, suivant le nouveau procédé Ch. Tellier, devant plusieurs témoins, peuvent se présenter à la Compagnie de Madagascar, 79, rue des Postes, jusqu'au 7 juin. Ces viandes qui auront é cette date 75 jours de conservation à l'air libre (sans sel, glace ou produit quelconque), seront alors livrées à la consommation

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Mariage. — Samedi a eu lieu le mariage de M. Edmond Griffiths, négociant, fils de notre excellent ami M. Thomas Griffiths, président du Tribunal de Commerce, conseiller municipal, at de Mme Thomas Griffiths, avec Mlle Jeanne Bernard, petite fille de M. Eugène Bernard, administrateur de la Banque de France et fille da M. Georges Bernard membre de la Chambre de Commerce. C'est dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, décoré de plantes vertes, d